



CONSENTEMENT À LA
RECHERCHE ET À LA
DIVULGATION DE
RENSEIGNEMENTS
PERSONNELS (PARTIE 1)

French | Français

Je, _____, consens à ce que le service de police de Calgary (le « service de police ») effectue les recherches suivantes à mon sujet :

- A. Condamnations au criminel, libérations conditionnelles et absolues et autres renseignements connexes à mon sujet contenus dans le Répertoire national des casiers judiciaires du Canada.
- B. Les décisions relatives aux lois criminelles et provinciales et toute accusation en instance devant les tribunaux de l'Alberta, telles que déterminées par le Réseau d'information sur la justice en ligne.
- C. Les ordonnances judiciaires, les mandats, les ordonnances d'interdiction, les ordonnances de probation, les engagements de ne pas troubler l'ordre public, les ordonnances d'engagement en Alberta et les mandats en suspens à l'extérieur de la province déterminés par le Centre d'information de la police canadienne.
- D. Les renseignements obtenus à partir des dossiers de la police locale, qui peuvent comprendre une recherche sur le portail d'information de la police, dans lesquels j'ai fait l'objet d'une enquête de police où il existe un risque pour la sécurité publique. La décision de divulguer les renseignements décrits à la section D sera prise par le service de police après examen de plusieurs facteurs, notamment la nature des responsabilités du poste demandé, les personnes avec lesquelles je serai en contact, la fréquence et la récurrence des événements, tout modèle de comportement démontré et la fiabilité des renseignements contenus dans les dossiers.
- E. **Contrôle du secteur vulnérable** : Rempli lorsque l'organisme demandeur l'exige parce que vous serez responsable du bien-être d'enfants, de personnes âgées, de personnes handicapées ou d'autres populations vulnérables. C'est le service de police qui détermine ou vérifie que le poste pour lequel vous postulez répond aux exigences d'un contrôle du secteur vulnérable.

Il faut effectuer un contrôle du secteur vulnérable lorsque vous êtes en position de confiance ou d'autorité vis-à-vis de personnes vulnérables, notamment des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées. Un contrôle du secteur vulnérable consiste à effectuer une recherche dans le système automatisé de récupération des casiers judiciaires (délinquant sexuel gracié) tenu par la GRC afin de déterminer s'il y a des infractions sexuelles pour lesquelles il existe une suspension de casier ou une réhabilitation. Le contrôle du secteur vulnérable comprend également une recherche dans les dossiers de la police locale afin de déterminer s'il existe des modèles de comportement susceptibles de nuire à une personne vulnérable.

- Un dossier de police est constitué de renseignements créés ou recueillis par la police. Il peut s'agir de renseignements tels que des accusations et des condamnations au criminel, des renseignements de non-condamnation tels que des acquittements, des constatations de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux, des arrêts de procédures, la participation à des mesures substitutives et à d'autres programmes de déjudiciarisation, des enquêtes et des événements qui n'ont pas donné lieu à des accusations. Un casier judiciaire peut également inclure des contacts non criminels avec la police. Même si vous n'avez jamais été accusé ou condamné pour une infraction, un casier judiciaire peut exister à la suite d'une interaction avec la police, y compris les interactions dues à des problèmes de santé mentale, ou à la suite d'une enquête menée par la police, que vous ayez été au courant ou non de cette enquête. Les renseignements créés ou recueillis par la police sont conservés conformément au calendrier de conservation des dossiers du service de police. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires sur le calendrier de conservation des données du service de police, veuillez communiquer avec le service de police qui réalisera la vérification de casier judiciaire.

Je comprends que le service de police ne divulguera pas ces renseignements à l'organisme demandeur sans mon consentement.

Je reconnais que je comprends quand un contrôle du secteur vulnérable est nécessaire et, s'il est nécessaire, je consens à ce contrôle.

Je consens à ce qu'une recherche soit effectuée dans le système automatisé d'extraction des casiers judiciaires de la Gendarmerie royale du Canada afin de savoir si j'ai été reconnu coupable d'une des infractions sexuelles énumérées à l'annexe de la *Loi sur le casier judiciaire* et si j'ai été gracié à cet égard.

Je comprends que si, à la suite du présent consentement, une recherche révèle l'existence d'un dossier de condamnation pour l'une des infractions sexuelles énumérées à l'annexe de la *Loi sur le casier judiciaire* pour laquelle j'ai été gracié, le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada fournira ce dossier au solliciteur général du Canada, qui pourra alors divulguer tous les renseignements contenus dans ce dossier ou une partie de ces renseignements à un service de police ou à un autre organisme autorisé. Ce service de police ou cet organisme autorisé me communiquera ensuite ces renseignements.

Je donne mon consentement au service de police pour qu'il utilise tous les renseignements à mon sujet qu'il a trouvés après avoir effectué les recherches déterminées ci-dessus, y compris les renseignements obtenus des dossiers de la police locale, pour effectuer une vérification de casier judiciaire et je donne mon consentement au service de police pour qu'il me divulgue les résultats des recherches dans une vérification de casier judiciaire.

Je comprends que c'est à moi de décider si je dois fournir les résultats des recherches à toute autre personne ou organisation. Je comprends que de plus amples renseignements sur le processus de vérification des casiers judiciaires sont accessibles dans les procédures de divulgation des casiers judiciaires qui figurent sur le site Web du service de police de l'Alberta.

En signant ce formulaire ou en acceptant un consentement électronique, je confirme que je me suis pleinement informé(e) et que je comprends le contenu, la signification et l'effet de ce consentement et de cette décharge de responsabilité, et je déclare que les renseignements que j'ai fournis sont exacts et peuvent être vérifiés par le Service de police par le biais des bases de données de renseignements policiers si nécessaire.

J'accepte

Date
:

Je libère et décharge à jamais le Service de police, le chef de police du Service de police, la Commission de police du Service de police et tous leurs administrateurs, successeurs, ayants droit, agents, fonctionnaires, serviteurs et employés de toute demande ou réclamation de toute nature en droit ou en équité, y compris, sans s'y limiter, toutes sortes d'actions, de poursuites, de dettes, de droits, de dommages-intérêts généraux, de dommages-intérêts spéciaux, de dommages pécuniaires, de coûts ou d'intérêts, encourus par moi ou par mes représentants légaux, mes héritiers, mes ayants droit ou mes agents et découlant de ou liés de quelque façon que ce soit à ma participation au processus de vérification de casier judiciaire et à l'obtention d'une vérification de casier judiciaire..

Les renseignements recueillis sur ce formulaire et les renseignements recueillis, utilisés et divulgués dans le cadre du processus de vérification de casier judiciaire seront recueillis, utilisés et divulgués conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* ou à toute autre disposition légale.

